



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un animateur numérique à la mairie

La réforme des modalités de délivrance des titres d'identité implique qu'une partie des démarches administratives s'effectue désormais en ligne. Pour répondre à cela, le pôle Population de la Ville de Mont de Marsan a souhaité repenser son mode de relation à l'usager afin d'offrir aux citoyens un service plus simple et plus efficace. Cet accompagnement passe par le déploiement d'espaces numériques de proximité mais également par le recrutement d'un animateur numérique.

Pierre Lesgourgues, le nouvel animateur numérique de la Mairie, a pour mission principale d'assister les usagers qui ne disposent pas d'un accès personnel à Internet et/ou qui ont des difficultés dans leurs démarches administratives en ligne. Son aide peut porter sur :

- les pré-demandes en ligne de dossiers de cartes nationales d'identité ou de passeports qui facilitent ensuite la prise en charge de la demande des usagers dans les communes équipées de dispositifs de recueil de données biométriques,
- les téléprocédures concernant les cartes grises : demandes de duplicata, changements d'adresse, déclarations de cession d'un véhicule, changements de titulaire...

Sur place de 8h à 12h du lundi au vendredi, Pierre Lesgourgues est équipé d'un ordinateur personnalisé avec accès internet et d'un poste téléphonique avec un accès direct aux services préfectoraux et à l'agence nationale des titres sécurisés. Il intervient également pour accueillir les usagers du pôle Population, les informer quant aux démarches d'identité, suivre les dossiers en cours et remettre les titres.

Contact presse :

Margot Marcial / Mont de Marsan Agglo

Tél. : 05 58 46 30 45

margot.marcial@montdemarsan-agglo.fr